

# LES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL S'EXPRIMENT...

## DÉCEMBRE 2021

LES CONTRIBUTIONS PUBLIÉES DANS CES PAGES N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION DU SITE DE LA VILLE



FRONT DE GAUCHE GENNEVILLOIS

### UNE RELATION D'ÉCHANGE ET DE PROXIMITÉ QUE NOUS VOULONS SANS CESSER D'AMÉLIORER

**Zineb Zouaoui**  
Depuis octobre, nous avons engagé un travail de réflexion et de consultation. Une nouvelle démarche de participation citoyenne pour inventer un nouvel art de vivre populaire. Collectivement, élu-es et citoyen-nes, nous avons 16 mois pour nous rencontrer et échanger afin qu'ensemble nous puissions rêver, imaginer, créer et concevoir la ville de demain. Avec vous, nous ambitionnons d'inventer ce « nouvel art » que nous voulons « populaire ». Cette initiative répond pleinement à un des objectifs de notre projet municipal : développer le sens du respect des uns avec les autres. Gennevilliers a l'audace de vouloir inventer une nouvelle façon

de vivre dans une ville plus généreuse, moins individualiste, plus solidaire, moins violente, plus humaine, moins anonyme, bref, plus respectueuse de l'environnement et des êtres humains.

Nous savons que pour réussir, nous avons besoin de l'apport et l'implication de toutes et tous. Ce projet mérite un grand débat public, une vision partagée sur la nécessité de se respecter entre habitant-es, de s'engager dans la co-éducation pour construire des valeurs de confiance et de respect entre les générations, pour se sentir co-locataires du même monde, des mêmes espaces publics, de la même planète, et donc solidaires et soudés.

Cette relation avec chacun d'entre vous est une préoccupation permanente pour notre majorité. N'hésitez pas à vous impliquer et à donner votre avis.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



GROUPE SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN, CITOYEN

### ASSURANCE CHÔMAGE : VOS ÉLUS SOCIALISTES DÉNONCENT L'AVEUGLEMENT IDÉOLOGIQUE DU GOUVERNEMENT

**Laurent Noël**  
Repoussée à plusieurs reprises par la pandémie, l'entrée en vigueur du second volet de la réforme de l'assurance chômage a donc eu lieu. Celle-ci modifie considérablement les règles de calcul de l'allocation perçue par les demandeurs d'emploi et pénalisera fortement les « permittents » de l'emploi, qui alternent périodes d'activité professionnelle et de chômage. C'est une décision lourde de conséquences car elle va frapper les personnes les plus fragiles, dont la réinsertion sur le marché de l'emploi est précaire. Les études d'impact successives

de l'Unedic sur les effets de cette réforme sont sans appel. Ce sont les travailleurs sans emploi les plus durement touchés par la crise – et notamment les jeunes – qui feront les frais de ce nouveau mode de calcul, qui vise à faire quelques économies sur le dos de ceux qui s'accrochent pour s'arrimer à l'emploi et ont besoin d'un filet de sécurité.

Cette réforme est injuste et nous la dénonçons avec vigueur depuis plus de deux ans. Elle l'est plus encore après la crise sanitaire que notre pays traverse depuis dix-huit mois.

En la maintenant « quoi qu'il en coûte », le gouvernement cède à un aveuglement idéologique qui rend les demandeurs d'emploi seuls responsables de leur situation et les abandonne à la précarité. C'est inacceptable !

Vos élus socialistes restent mobilisés et à votre écoute. Groupe.socialiste@ville-gennevilliers.fr 01 40 85 63 56



GENNEVILLIERS-ÉCOLOGIE/EUROPE-ÉCOLOGIE-LES VERTS

### ET LES PASSOIRS THERMIQUES ?

**Délia Toumi**  
Dépenser toujours plus pour l'énergie, sans améliorer le confort, n'est servir que les intérêts des actionnaires des compagnies privées. Ce sont en effet ces dernières et non les États qui régulent la production et la distribution afin de déterminer les prix. En choisissant d'en être les valets, le gouvernement se condamne à des mesures ponctuelles visant à amortir les hausses (le traumatisme laissé par les « gilets jaunes » et les scrutins électoraux ne sont pas bien loin). Il est alors piégé entre les contraintes de la Bourse et la peur des mouvements sociaux. C'est un « tonneau des Danaïdes » dans lequel se déverse le coût

des 11% de gaz à effets de serre produits par les logements, payés par les habitants (et les fonds qui espèrent calmer la colère des électeur-trice-s !). Qu'est-ce qui justifie ce choix de donner la priorité à toujours plus d'énergie ? C'est que sauver ce puits sans fond, c'est tenir en vie la poule aux œufs d'or qui garantit un marché sans fin. On construit ainsi une croissance artificielle pour maintenir le logiciel qui fonde les profits. Qui aurait donc le plus intérêt à s'opposer à l'élimination des passoires thermiques ?

L'écologie est indissociable de la responsabilité et de la solidarité. Elle devient politique quand elle ne culpabilise pas les comportements de chacun et appelle à d'autres exigences. Celles d'obtenir la transparence des bailleurs. Leur programmation des rénovations thermiques en est une, et pas des moindres. Elle devient politique quand elle reconnaît aux habitants les compétences à faire le tri entre les responsabilités : celles du gouvernement et celles des bailleurs.

L'élimination des passoires thermiques est autant un enjeu pour l'environnement que pour la justice sociale.



UNION DES GENNEVILLOIS-E-S

### LES MÉDIATEURS : DES ACTEURS ESSENTIELS POUR PROTÉGER LES CONSOMMATEURS

**Sonia Blanc**  
Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles, les achats et leur lot de désagréments habituels. C'est donc l'occasion d'évoquer un nouveau droit qui est né en 2016 pour les consommateurs français : celui de saisir gratuitement un médiateur en vue d'un règlement amiable du différend l'opposant à un professionnel. Ce droit concerne les litiges nés pendant l'exécution d'un contrat de vente de marchandises ou de prestation de services (commerces, énergie, transports, banques...). Le corollaire de ce droit est l'obligation pour le professionnel de mettre en place un médiateur (impartial et indépendant) et de permettre aux consommateurs d'y faire appel. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, avant de saisir le tribunal, le consommateur doit préalablement avoir recouru au médiateur désigné par le professionnel. Suivant le rapport d'activité 2019-2021 de la Commission d'évaluation et de contrôle de

la médiation de la consommation (CECMC), des efforts restent à faire :  
- certains professionnels refusent de rentrer en médiation ;  
- certaines procédures de médiation ne garantissent pas l'impartialité et l'indépendance requises ;  
- certains professionnels imposent préalablement un recours auprès de son service clientèle puis à un second service des réclamations ;  
- les consommateurs ne sont pas suffisamment renseignés sur les modalités de recours au médiateur en l'absence d'information visible et claire par le professionnel. Cela porte atteinte aux droits de consommateurs, alors que la médiation est souvent un moyen rapide et peu onéreux de régler un litige. La CECMC propose donc notamment de supprimer la possibilité pour le professionnel d'imposer la saisine de deux services différents avant le recours au médiateur et de mieux encadrer la désignation des médiateurs sectoriels qui sont employés et financés par les professionnels. Le système judiciaire connaît d'importantes difficultés depuis de nombreuses années. Les modes alternatifs de règlement des conflits sont souvent plus rapides et efficaces que l'engagement d'une procédure judiciaire à l'issue incertaine. En ce sens, la médiation, gratuite, et respectueuse des principes d'impartialité et d'indépendance permet donc à tous, et en particulier aux plus défavorisés et vulnérables, de défendre leurs intérêts face à des professionnels peu enclins à respecter leurs obligations. Le groupe d'Union des Gennevillois-es vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

ENSEMBLE POUR GENNEVILLIERS

## CONTRIBUTION NON PARVENUE



LES GENNEVILLOIS

### À TOUTES CES MÈRES COURAGE QUI SE DÉMÈNENT SEULES AU QUOTIDIEN

**Karine Chalah**  
De nos jours, la situation des familles monoparentales est toujours plus difficile, plus que les autres familles, notamment celle des femmes seules qui sont de plus en plus touchées par la précarité. En effet, ces mères seules doivent assumer toutes les responsabilités et faire face à de nombreuses difficultés : recherche d'emploi, pouvoir d'achat, précarité en matière de logement et absence de solution évidente pour la garde de leurs enfants. Très souvent, ces mères travaillent à temps partiel et sont

plus fortement représentées que les autres familles parmi les professions non qualifiées comme les agents de services, les aides à domicile et les agents de nettoyage. Il semble que ce soit le prix à payer pour garder la tête haute dans un monde pensé par les hommes, pour les hommes. Tout cela dans l'isolement et la solitude sociale. Avec un sentiment de culpabilité de ne pas être comme les autres (pas ou peu de loisirs). Alors comment pouvons-nous mieux accompagner toutes les familles monoparentales gennevilloises afin d'améliorer leur quotidien et leur redonner plus de dignité ? C'est une question qui doit être au cœur de nos préoccupations et de notre action. En attendant de trouver toutes les bonnes réponses, nous adressons à toutes ces mères courage nos meilleurs vœux de paix et de solidarité pour ces fêtes de fin d'année, ainsi qu'à toutes les Gennevilloises et les Gennevillois.



LES RÉPUBLICAINS

### IMMIGRATION, INSÉCURITÉ : QUI DÉFENDRA LES FRANÇAIS ?

**Philippe Hallais**  
La récente attaque au couteau contre des policiers à Cannes illustre la problématique désespérante de l'insécurité dans notre pays. D'une part, des politiques à l'image de notre ministre de la Justice, nient la réalité de cette insécurité. D'autre part, ceux qui appellent au sursaut national, en dénonçant les impacts négatifs de l'immigration de masse dont est victime notre pays depuis des années et à l'origine du communautarisme dans certains de nos territoires, sont traités de fascistes et de xénophobes. Le flux de cette déferlante migratoire n'est pas près de s'arrêter, à l'image des milliers de clandestins algériens traversant l'Espagne ces derniers jours pour rejoindre la France via la ville de Perthuis (66).

Autre illustration de la gravité de la situation en Europe, « le chantage migratoire » mené par la Biélorussie aux frontières de la Pologne. Des milliers de migrants originaires d'Irak et de Syrie sont utilisés comme moyen de pression. Que faire ? Concernant l'immigration, nous devons impérativement protéger nos frontières, c'est l'existence de la France et même de l'Europe qui est en jeu. Cela implique une négociation avec l'Union européenne pour expulser les immigrés clandestins et ceux qui pourrissent la vie de nos concitoyens. Les Français d'origine extra-européenne doivent comprendre que pour éviter les extrêmes dans notre pays, ils doivent soutenir la lutte contre l'immigration clandestine et accepter nos valeurs pour que personne ne remette en question leur appartenance à la communauté nationale. Concernant l'insécurité, nous devons remettre de l'ordre dans la maison France en renforçant et en armant les polices municipales de nos villes. La suspension des allocations familiales des parents de mineurs délinquants récidivistes est pour nous une mesure nécessaire pour avoir plus d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité. À ce titre pour Gennevilliers, nous souhaitons une vraie police municipale armée.